

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet tenue exceptionnellement en huis clos le lundi 18 février 2021 à compter de 17h26, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Serge Newberry. La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Monsieur le Maire Serge Newberry
Madame la conseillère Mona Donnelly
Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke
Monsieur le conseiller Martin Bertrand
Monsieur le conseiller Mario Bérard
Monsieur le conseiller Réjean Meilleur
Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong

Sont aussi présents :

Monsieur Mario Boyer, directeur général par intérim et madame Lynn Kearney, consultante externe.

2020-02-036 - Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Alice Meilleur-Pieschke de procéder à l'ouverture de la séance.

Madame Mona Donnelly, appuyée de monsieur James Azola Moankong propose et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des prévisions budgétaires 2021
- 4- Adoption du règlement 2021-01 relatif aux taux et modalités de taxation 2021
- 5- Autorisation au secrétaire-trésorier – confection du rôle de perception
- 6- Fermeture de la séance

2021-02-037 - Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2021

Considérant les revenus et dépenses suivants :

BUDGET 2021

REVENUS	2021	2020	Variation
Taxes sur la valeur foncière	942 860	918 568	2,19%
Taxes aqueduc	42 725	42 665	
Taxes recyclage	21 950	23 500	
Taxes incendie	36 320	36 760	
Paiement tenant lieu de taxes	6 330	7 160	
Transferts	1 312 275	786 689	
Services rendus	31 500	51 590	
Imposition de droits	4 840	5 700	
Amendes et pénalités	4 000	4 000	
Intérêts	20 000	18 000	
Autres revenus	1 002 940	208 000	
TOTAL REVENUS	3 425 741	2 102 632	

DÉPENSES

Administration générale	437 248	357 607
Sécurité publique	165 582	172 342
Transport	864 324	809 573
Hygiène du milieu	88 318	78 164
O.M.H	11 000	11 000
Aménagement et urbanisme	113 175	75 307
Loisirs et culture	70 838	64 780
Immobilisations	1 620 000	473 871
Frais de financement	55 256	59 988
TOTAL DÉPENSES	3 425 741	2 102 632

En conséquence, monsieur James Azola Moankong, appuyé par Madame Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2021 de la municipalité.

2021-02-038 - Adoption du règlement 2021-01 relatif aux taux et modalités de taxation 2021

Considérant les prévisions budgétaires adoptées pour l'année financière 2021;

Considérant qu'en fonction des paramètres de taxation souhaités pour une répartition équitable du fardeau fiscal le conseil municipal souhaite établir, en plus du taux de taxe foncière des taxes de services directement liés à certains services;

Considérant la volonté du conseil municipal d'établir les modalités de paiement de autres enjeux administratifs entourant la taxation municipale;

Considérant l'avis de motion et le projet de règlement 2021-01 déposés à la séance du conseil municipal du 15 février 2021;

En conséquence, madame Alice Meilleur-Pieschke, appuyée par monsieur Martin Bertrand, propose et il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 2021-01 tel que déposé au conseil.

2021-02-039 – Autorisation au secrétaire-trésorier – confection du rôle de perception

Considérant l'adoption du budget 2021 et du règlement 2021-01 relatif à la taxation de l'année financière 2021 de la municipalité;

En conséquence, Monsieur Réjean Meilleur, appuyé par monsieur James Azola Moankong, propose et il est résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier :

- À confectionner le rôle de perception comprenant toutes les taxes foncières et de services prévues pour l'année 2021
- À transmettre par la poste à tous les contribuables concernés et inscrits au rôle de perception une demande de paiement de taxes
- À émettre un avis public à cet effet afin d'informer la population

Clôture de la séance

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé unanimement de fermer la présente séance à 17h35

Je, Serge Newberry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 du Code municipal.

Serge Newberry, maire

Mario Boyer, secrétaire-trésorier